

GEOPARC



JBEL BANI



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNESCO
Global
Geoparks

Labellisation d'un Géoparc

Labellisation d'un Géoparc Un Géoparc est un territoire possédant un héritage géologique d'importance internationale.

La labellisation permet de préserver et de mettre en valeur un patrimoine géologique remarquable, tout en le conciliant avec le développement local, l'éducation et l'E tourisme. Les réseaux des Géoparcs européens European Geoparks Network ou (EGN) et mondiaux Global Geoparks Network ou (GGN) sont soutenus par l'UNESCO. A travers ce réseau mondial des Géoparcs, l'UNESCO apporte son soutien à des initiatives nationales pour soutenir, protéger et développer le patrimoine géologique d'un pays. Le label Geopark est attribué par le réseau mondial des Geoparks avec le soutien de l'UNESCO à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Tout Géoparc doit répondre et s'engager vis-à-vis des données d'un cahier des charges reconnu et établi au niveau européen et mondial. Il se doit de répondre aux exigences, consacrer une démarche ambitieuse de structuration à faire partager sur l'ensemble d'un territoire par tous ses représentants: institutionnels, élus, société civile, populations... Pour en savoir plus à propos des critères de labellisation, vous pourrez consulter les sous rubriques suivantes: [Texte de labellisation](#) Bonne navigation Service Communication de Géoparc Jbel Bani.